



CONSEIL MUNICIPAL DU 1er AVRIL 2025

ORDRE DU JOUR

25-1-1 Nomination du secrétaire de la séance et approbation de la séance du 19 décembre 2024

Ressources Humaines

- 25-1-2 Tableau indicatif des emplois – Modification
- 25-1-3 Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE) – Modification
- 25-1-4 Centre de gestion – Service prestation chômage CDG59 – Convention d'adhésion
- 25-1-5 Remboursement des frais de déplacement des agents – Modification
- 25-1-6 Amicale du personnel - Participation

Intercommunalité

- 25-1-7 Participation des communes au SIGAL – Fiscalisation

Affaires Juridiques

- 25-1-8 Cession d'un immeuble sis 918 avenue du Général de Gaulle
- 25-1-9 Procédure d'expropriation (DUP) – Emplacement réservé au PLU3 (ERV1) carrefour Bosquiel / Général de Gaulle pour la création d'un espace vert d'intérêt public
- 25-1-10 Acquisition d'espaces verts et trottoirs de la copropriété Résidence Bellevue
- 25-1-11 Mise en place d'un partenariat avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) pour la maîtrise et le portage foncier avant cession à un opérateur – Emplacement réservé Logement au PLU3 (ERL1) avenue Jean-Baptiste Lebas/rue des Ravenes

Urbanisme

- 25-1-12 PLU – Avis du conseil municipal sur les projets de modification du PLU 3 de la MEL

Culture

- 25-1-13 Ecole de musique – Participation exceptionnelle à l'association « La clé de sol Quesnoysienne » pour la participation d'élèves de l'école de musique de Bondues à une sortie culturelle à Paris
- 25-1-14 Convention de partenariat Lille 3000 – Programmation d'événements

Finances

- 25-1-15 Approbation du Compte Financier Unique – Exercice 2024
- 25-1-16 Affectation du résultat comptable – Exercice 2024
- 25-1-17 Budget supplémentaire – Exercice 2025

Date de la convocation : le 26 mars 2025 - Nombre de membres en exercice : 33

Etaient présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, MM. Xavier BASSELET, John EVLARD, Adjoints au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Bernard CAUDAL, Mmes Annie HUS, Dorothée GENASI, M. Martin LEPOUTRE, Mme Marie-Andrée SION, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, Aurélie DESQUENNE, MM. Pierre DELZENNE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. Jean-Pierre LEMAI, Mme Francine VANCAEYZEELE, MM. Philippe LEMPIRE, Laurent GHEYSSENS,

Etaient absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Eric DESREUMAUX (à M. John EVLARD), Mme Danièle DELBECQUE (à M. Didier DUPE), Mme Nathalie HERBAUX (à M. Bernard JEAN BAPTISTE)

Etaient absents : M. Antoine DHALLUIN, Mme Véronique DIERICKX

Avant d'aborder l'ordre du jour du conseil municipal, M. le Maire :

- remercie toute l'équipe élus, agents et bénévoles pour l'organisation du salon du livre 2025
 - rend hommage à M. Bernard POTTIER, ancien conseiller municipal et adjoint au Maire et très actif dans le milieu associatif
 - remercie l'association ARTICOM qui a rénové son site internet et contribue à la vie commerciale de la commune
 - fait un point sur les mesures de sécurité qui seront mises en place sur l'avenue du Général de Gaulle, suite à l'accident corporel qui a eu lieu. Il existe actuellement plus de 30 passages piétons. La vitesse sera limitée à 30 km/h depuis la « Patte d'oie » jusqu'à l'avenue du Dronckaert. Deux secteurs resteront à 50 km/h entre la Patte d'Oie et la rue Gabriel Péri et entre la rue du Bosquiel et la sortie de Bondues avec une mise en valeur des passages piétons. Passage à 30 km/h entre la rue Gabriel Péri et la rue du Bosquiel.
- Il indique également l'étude en cours sur la rénovation du tronçon entre la Patte d'Oie et la rue du Bosquiel.
- indique le travail en cours sur les itinéraires des bus.

A la question posée par Mmes Naessens et Vancaeyzeele sur la déontologie, M. le Maire indique qu'il va contacter la MEL pour obtenir une réunion d'information en visio ou à la MEL sur le sujet.

M. le Maire donne la parole à Mmes Naessens et Vancaeyzeele qui souhaitent s'exprimer sur la place des élus minoritaires. Elles regrettent de ne pas être associées et informées des débats et propositions faites en conseil au titre de la démocratie participative.

M. le Maire indique que pour tous les élus, bien que les délais entre les commissions préparatoires et les conseils soient assez courts, chacun a tout loisir d'étudier, questionner et proposer des amendements. Tous les documents de travail des commissions préparatoires sont transmis à l'ensemble des conseillers municipaux. Certains élus sont absents aux réunions de commission alors que celles-ci permettent à chacun de s'exprimer. Enfin, il n'a reçu de la part des élus aucune demande de sujets à inscrire à l'ordre du jour du conseil suivant qui permettrait de débattre.

Il rappelle qu'entre deux conseils, les élus délégataires font avancer les dossiers qui ne nécessitent pas tous des décisions en conseil municipal.

Sur les questions les plus importantes, les communications et échanges avec des élus ont lieu avant les réunions publiques. Ce fut le cas récemment pour le Cœur de Bourg, sujet pour lequel chacun a eu tout loisir de faire des propositions en groupes de travail.

Délibération n°25-1-1- Nomination du secrétaire de la séance et approbation de la séance du 19 décembre 2024

- ✓ M. Pierre DELZENNE, conseiller municipal délégué est désigné comme secrétaire de la séance.
- ✓ Le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2024 est adopté à l'unanimité

Délibération n°25-1-2- Ressources Humaines - Tableau indicatif des emplois – Modification

- ✓ Pour répondre à l'évolution des besoins de notre collectivité, il est indispensable d'adapter les effectifs.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité des votants (abstentions : L. Naessens, F. Vancaeyzeele).

Délibération n°25-1-3- Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE) – Modification

- ✓ Il s'agit de fixer les taux maximum d'ISFE qu'il est possible d'attribuer aux policiers municipaux.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°25-1-4- Ressources Humaines - Centre de gestion – Service prestation chômage CDG59 – Convention d'adhésion

- ✓ Le centre de gestion du Nord propose aux collectivités la mise à disposition du service d'instruction et du calcul des demandes d'allocation de retour à l'emploi des anciens agents dont nous sommes l'assureur.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°25-1-5- Ressources Humaines - Remboursement des frais de déplacement des agents – Modification

- ✓ Il vous est proposé d'actualiser les modalités de remboursement des frais de transport, de stationnement et de péage des agents municipaux dans le cadre de leurs missions en dehors du territoire communal de Bondues.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°25-1-6- Ressources Humaines - Amicale du personnel - Participation

- ✓ Il s'agit de participer au financement de l'amicale du personnel de la mairie par le versement d'une subvention annuelle de 160 € par agent adhérent en position d'activité.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°25-1-7- Intercommunalité - Participation des communes au SIGAL – Fiscalisation

- ✓ Il s'agit d'autoriser la fiscalisation de la contribution de la commune au SIGAL pour l'année 2025.

- ✓ A la question posée par L. Naessens, M. le Maire précise que la subvention versée en contrepartie de la taxe foncière du territoire du SIGAL, perçue par Bondues, n'a pas été versée cette année. La situation sera à revoir l'an prochain.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°25-1-8- Affaires Juridiques - Cession d'un immeuble sis 918 avenue du Général de Gaulle

- ✓ Suite au désistement du premier acheteur retenu, il s'agit de valider la deuxième offre reçue pour le même montant de 165 000 €.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°25-1-9- Affaires Juridiques - Procédure d'expropriation (DUP) – Emplacement réservé au PLU3 (ERV1) carrefour Bosquiel / Général de Gaulle pour la création d'un espace vert d'intérêt public

- ✓ Il s'agit de décider le lancement des études et prestations indispensables à l'aboutissement de l'ensemble de la procédure de DUP pour l'aménagement d'un square au carrefour Bosquiel/avenue du Général de Gaulle.
- ✓ A la question posée par Mme L. Naessens, M. le Maire confirme que ce projet s'intégrera dans le réaménagement de l'avenue du Général de Gaulle sur ce tronçon.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité des votants (abstentions : L. Naessens, F. Vancaeyzeele).

Délibération n°25-1-10- Affaires Juridiques - Acquisition d'espaces verts et trottoirs de la copropriété Résidence Bellevue

- ✓ Les copropriétaires de la résidence Bellevue, dont Vilogia, ont décidé de mettre fin à la copropriété. Cette opération prévoit que chaque copropriétaire devienne propriétaire des petits espaces verts situés au droit de leur habitation et il est proposé à la ville de reprendre la propriété de quelques petites parcelles d'espaces verts et trottoir attachés à la voirie.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°25-1-11- Affaires Juridiques - Mise en place d'un partenariat avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) pour la maîtrise et le portage foncier avant cession à un opérateur – Emplacement réservé Logement au PLU3 (ERL1) avenue Jean-Baptiste Lebas/rue des Raves

- ✓ La ville de Bondues a inscrit au PLU depuis plusieurs années, un emplacement réservé pour le logement, sur une emprise foncière d'environ 9124 m², située 68 rue Jean-Baptiste Lebas ; Afin de tenter de maîtriser l'avenir de cette emprise, il est proposé de demander à l'EPF d'acquérir directement ces biens et assurer le portage foncier sur une durée de 4 ans maximum jusqu'à cession au prix de revient minoré de l'aide travaux à un aménageur prêt à réaliser un projet agréant à la commune et non encore défini.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°25-1-12- Urbanisme - PLU – Avis du conseil municipal sur les projets de modification du PLU 3 de la MEL

- ✓ Au regard du projet de modification qui prévoyait
 - L'examen et l'adaptation par la MEL de l'OAP « Cœur de Bourg » et de l'OAP « Le Cabu » (Cf. : la délibération du CM de Bondues N° 24-3-6, en date du 17 octobre 2024)
 - La modification de l'emplacement réservé pour la création d'une liaison mode doux entre la rue René d'Hespel et le Pavé des Bois Blancs
 - La modification du plan des hauteurs sur le centre-ville
 il est proposé d'émettre un avis favorable sur le projet de modification Plan Local d'Urbanisme (PLU3) de la Métropole Européenne de Lille. Cet avis sera porté à la connaissance du public dans le cadre de l'enquête publique.
- ✓ M. le Maire diffusera à nouveau le document mis à jour sur l'OAP Cœur de Bourg.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité des votants (abstentions : L. Naessens, F. Vancaeyzeele, P. Lempire).

Délibération n°25-1-13- Culture - Ecole de musique – Participation exceptionnelle à l'association « La clé de sol Quesnoysienne » pour la participation d'élèves de l'école de musique de Bondues à une sortie culturelle à Paris

- ✓ Dans le cadre de leur cursus d'apprentissage musical et de sensibilisation à l'art, trois professeurs de l'école de musique ont prévu d'emmener les élèves en sortie culturelle à Paris le 15 mars 2025.
- ✓ Il est proposé d'attribuer une participation de 25€ par élève de l'école de musique de Bondues participant à la sortie.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°25-1-14- Culture -Convention de partenariat Lille 3000 – Programmation d'événements

- ✓ M. Hebbinckuys profite de la présentation de cette délibération pour remercier également tous les acteurs qui ont contribué à l'organisation du salon du livre, 10^{ème} en France, qui a accueilli 17 000 visiteurs.
- ✓ Tous les 3 ans, l'association lille3000 organise une saison d'événements dans chaque ville de la Métropole Européenne de Lille. Dans le cadre de cette 7^{ème} édition, intitulée *Fiesta*, la Ville de Bondues et Lille3000 s'associent pour organiser différentes manifestations entre mai et octobre 2025.
- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°25-1-15- Finances - Approbation du Compte Financier Unique – Exercice 2024

- ✓ Il s'agit de la restitution des comptes de l'ordonnateur et du comptable public pour l'année 2024 qui est soumise au vote du conseil municipal.

- ✓ M. Lepoutre félicite la commune pour la gestion du budget et la capacité d'autofinancement liée aux économies réalisées.
- ✓ AC. Derville et M. le Maire félicitent les services pour leur travail qui conduit également à la bonne gestion financière.
- ✓ N. Carlin s'abstient de voter car il n'est pas d'accord sur le niveau des dépenses de fonctionnement.
- ✓ P. Lempire s'interroge sur la capacité de polyvalence des agents en cas d'absentéisme qui permettrait de réduire les frais de personnel.
- ✓ M. le Maire indique que les remplacements en cas d'arrêt maladie ne sont pas systématiques mais étudiés au cas par cas suivant les nécessités du service public. La masse salariale est constamment étudiée pour l'optimiser au regard des besoins.
- ✓ F. Vancaeyzeele souhaiterait connaître le poids financier de chaque service.
- ✓ M. le Maire précise que cette analyse plus fine existe pour les grands projets, comme le salon du livre. Elle n'est pas systématique.
- ✓ **La délibération est adoptée à l'unanimité des votants (abstentions : N. Carlin, L. Naessens, F. Vancaeyzeele, P. Lempire).**

Délibération n°25-1-16- Finances - Affectation du résultat comptable – Exercice 2024

- ✓ Il s'agit d'affecter le résultat 2024 au budget primitif 2025.
- ✓ **La délibération est adoptée à l'unanimité des votants (abstentions : N. Carlin, L. Naessens, F. Vancaeyzeele, P. Lempire).**

Délibération n°25-1-17- Finances - Budget supplémentaire – Exercice 2025

- ✓ Il s'agit de décider la modification de crédits ouverts au budget de l'exercice.
- ✓ **La délibération est adoptée à l'unanimité des votants (abstentions : N. Carlin, L. Naessens, F. Vancaeyzeele, P. Lempire).**

La séance est levée.

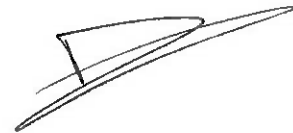
L'ensemble de ces délibérations est consultable pendant les heures d'ouverture de la mairie au service du Secrétariat Général.

Le secrétaire



Pierre DELZENNE

Le secrétaire adjoint



Matthieu DESCAMPS